

pour une politique ouvrière

JOURNAL DE L'UNION DES CERCLES POUR UNE POLITIQUE OUVRIÈRE, ASSOCIÉ À L'ENTENTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS ET DES PEUPLES

Aussitôt après les élections, le Conseil fédéral redouble d'ardeur pour appliquer en Suisse tout l'arsenal des mesures de l'UE contre les conquêtes sociales et démocratiques

A Lisbonne, les chefs d'Etat membres de l'UE font passer en catimini le «nouveau» traité constitutionnel

A Genève, le peuple inscrit le monopole de l'électricité dans la Constitution cantonale

Pour dégager coûte que coûte le profit, le capital a recours de manière grandissante à des moyens d'entraînement artificiels de l'économie. Au premier rang de ces moyens, l'économie d'armement, la spéculation et l'endettement des travailleurs. Aux Etats-Unis et dans le monde entier, les capitalistes poussent la population ouvrière à un taux d'endettement qui ne cesse d'augmenter. Ce crédit aux particuliers est une manière artificielle «d'injecter du pouvoir d'achat» au moment même où celui-ci est constamment remis en cause par les attaques des patrons et des gouvernements. Conséquence : la désagrégation sociale s'accroît, les faillites personnelles se multiplient...

Consécutivement à la crise dite des subprimes (prêts hypothécaires à risque) qui a éclaté l'été dernier, les pertes globales, selon les estimations des analystes financiers se montent à des centaines de milliards de dollars.

La banque la plus touchée, à l'échelle mondiale se trouve être l'UBS, avec des pertes de plus de 11 milliards de francs. La Suisse n'est pas épargnée par la crise financière. Dans cette situation, le message du Conseil fédéral est clair : aux travailleurs de payer ! Aussitôt après les élections, il a en effet ressorti tout un arsenal de mesures contre les conquêtes sociales et démocratiques qu'il gardait prudemment sous le coude.

Il a annoncé coup sur coup des mesures visant à « assainir » l'assurance chômage, qui se traduisent par une hausse des cotisations

Editorial

Contradiction entre les valeurs social démocrates et l'UE

par Max Robert

et une baisse des prestations, l'ultime coup de grâce à la libéralisation de La Poste, un projet de réforme de la TVA égalisant le taux à 6% (ce qui implique la suppression du taux plus favorable pour les denrées de première nécessité), l'augmentation de la TVA pour financer l'AI (alors qu'entrent en vigueur les dispositions de la révision acceptée l'an dernier, qui précarisent brutalement le droit d'accès aux prestations...). Et ce en quelques semaines seulement...

Rien ne semble devoir être épargné devant la soif de déréglementation du Conseil fédéral. Hans Rudolf Merz annonce qu'il entend accélérer la réforme de l'Etat, conduisant à de nouveaux milliards d'économies. La RPT entre en vigueur, reportant sur les cantons des charges considérables...

C'est dans cette situation que le PSS tient

son Congrès le premier mars prochain. L'un des enjeux de ce Congrès est le remplacement à la présidence d'un Hans-Jürg Fehr qui, prenant la mesure des résultats des élections fédérales, a fort à propos admis que l'orientation qu'il avait souhaité imprimer au Parti a conduit aux défaites.

Le Parti socialiste doit renouer avec les valeurs traditionnelles de la social démocratie. L'orientation adoptée dans la dernière période – accélération de la politique d'intégration à l'UE – conduit à capituler devant les exigences de libéralisation, d'affaiblissement des assurances sociales, de précarisation des relations de travail. L'adhésion à l'UE est contradictoire avec ce qui est au cœur du combat des socialistes depuis toujours : la défense des conquêtes sociales et de la démocratie.

C'est cette contradiction – la promotion en même temps d'une politique ultra-libérale, celle de l'UE, et l'affirmation de valeurs social démocrates – qui a plongé les électeurs dans l'incertitude. C'est cette contradiction qui conduit les travailleurs à s'écarter du PSS.

Aujourd'hui, il n'y a pas à hésiter. Devant l'avalanche d'attaques concoctées par les Merz, Couchepin, Leuthard, Schmid, Widmer-Schlumpf, par toute la majorité bourgeoise du Conseil fédéral, le PS doit résolument renouer avec le combat pour la défense des conquêtes sociales et démocratiques.

C'est en ce sens que des délégués au Congrès s'adressent aux candidats à la présidence par une lettre ouverte.

**CONGRÈS DU PSS
MARS 2008**

Des délégués au Congrès s'adressent au candidat à la présidence du Parti socialiste

Projet de lettre ouverte aux candidat-e-s à la présidence du PSS

➤ *La section ville de Genève du PS a tenu une assemblée le 7 janvier en vue d'élire les délégués au Congrès du PSS du premier mars.*

Dans ce cadre, un texte a été soumis à l'appréciation de l'assemblée par l'un des candidats, fondant sa candidature. Le candidat a été élu sur cette base. Nous reproduisons le texte ci-dessous.

“Chères et chers camarades,

Nous sommes, avec d'autres, d'avis que la défaite du parti le 21 octobre 2007 a été la pire depuis l'après-guerre. On a senti une onde de choc parcourir le PS au lendemain de ces élections et on ne pouvait dès lors pas se contenter de retourner aux affaires courantes sans rien entreprendre. C'est pourquoi les signataires de cette lettre qui vous est adressée, à vous candidat-e-s, à la présidence du parti, ont décidé de s'inscrire dans la discussion indispensable pour dresser un bilan politique de cette défaite historique, pour formuler des propositions et se doter d'une orientation nous permettant de surmonter la situation actuelle du parti.

Pour que ce bilan soit utile à l'ensemble du parti et à toutes celles et tous ceux qui lui ont confié leurs suffrages, il se doit d'être sans concessions et doit aborder l'ensemble des problèmes que les un-e-s et les autres considèrent devoir être débattus.

(...) Sans aucun doute un ensemble de facteurs ont fusionné pour qu'un tel résultat soit possible. Mais pour notre part nous sommes intimement convaincus que l'orientation du parti sur la question européenne y est pour beaucoup. Encore une fois, nous nous interrogeons: est-il possible de défendre nos conquêtes sociales, nos services publics, nos assurances sociales, si on se

soumet à la discipline imposée par les institutions de Bruxelles ? (...)

Syndicalistes, militant-e-s et élu-e-s du PS, nous constatons une offensive brutale de la majorité bourgeoise des Chambres fédérales et du Conseil fédéral contre les services publics, contre les assurances sociales, contre les conditions de travail. Cette offensive, même si d'aucun-e-s s'attachent à le cacher, est reliée directement aux directives et à la politique de l'Union Européenne (UE).

Prenons quelques exemples :

Loi sur le marché de l'électricité (LME) : la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LAPEL) votée par les Chambres fédérales répond directement aux exigences de privatisation de l'électricité des directives européennes 96/92 CE et 2003/54 CE.

Le démantèlement de la Poste :

Est-il possible de défendre nos conquêtes sociales, nos services publics, nos assurances sociales, si on se soumet à la discipline imposée par les institutions de Bruxelles ?

En transformant la loi « sur la Poste » en loi « sur le marché postal », le Conseil fédéral poursuit l'adaptation de la législation suisse avec la directive 97/67 de la Commission européenne. Cette orientation va dans le sens de la privatisation pure et simple de la Poste avec comme conséquences prévisibles pour le personnel, des suppressions de postes et une aggravation des conditions de travail.

La privatisation du dernier kilomètre de Swisscom (conformément à la directive 90/388 modifiée et complétée à 5 reprises de 1994 à 1999) et l'ouverture du trafic des voyageuses & voyageurs à la concurrence au niveau des CFF : même si

ces projets ont pour l'instant échoué, la droite ne les a pas abandonnés.

Les assurances sociales : Les restrictions de l'accès aux soins mises en œuvre dans l'UE existent aussi en Suisse : fermeture d'hôpitaux, de maternités, de services de pédiatrie, etc. ; 150'000 personnes qui n'ont plus droit aux remboursements des frais médicaux ; poursuite de la révision de la Loi sur l'assurance maladie (LAMal) avec la remise en cause du libre choix du médecin, etc. La révision de la Loi sur l'assurance accident (LAA) est aussi en cours, avec des baisses de prestations et la privatisation d'une partie de la SUVA à la clé.

La 5e révision de l'AI, qui vise à empêcher l'obtention d'une rente à des milliers de personnes, la volonté d'élever l'âge de retraite à 67 ans dans le projet de 11e révision de l'AVS, et la révision en préparation de la Loi sur l'assurance chômage

avec aussi des baisses de prestations découlent pleinement des «lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi» de l'UE. (...)

Les menaces sur les caisses de pension avec un projet catastrophique de capitalisation des caisses publiques ou encore la menace d'une baisse du taux de conversion minimal des rentes du deuxième pilier... mesures qui sont nettement inspirées par la politique élaborée par les technocrates de Bruxelles.

Le projet d'ordonnance sur la protection des jeunes travailleuses & jeunes travailleurs introduit dans de nombreuses professions le travail de nuit et du dimanche des

apprenti-e-s de moins de 18 ans et réglemente le travail des enfants dès 13 ans – et même celui des moins de 13 ans ! – dans la droite ligne des dérogations prévues par la directive européenne 94/33 CE sur la protection des jeunes. En outre, les travaux qui «exposent les jeunes à des sévices physiques, psychologiques, moraux ou sexuels», notamment la prostitution et la production de matériel pornographique, sont considérés comme des travaux dangereux alors que ce sont des délits ou des crimes!

Statut du personnel : La Loi sur le personnel fédéral (LPERS), comme les Statuts du personnel des cantons et des communes sont attaqués partout. Dans l'Europe de Maastricht, au nom de la libre concurrence, il n'y a plus de services publics et pour privatiser, il ne peut plus y avoir de statut de fonctionnaire.

Budgets « maastrichtiens » : Dans différents cantons, on tend à remplacer la logique des Parlements qui votent des lois et qui donnent les moyens pour les exécuter par une logique d'entreprise privée, qui fixe des « priorités » en fonction de budgets rendus déficitaires par une politique de caisses vides. (...)

La RPT : Cette loi se permet de remettre en cause les subventions de la Confédération et de reporter des tâches sur les cantons, sous couvert de «péréquation inter cantonale» et de nouvelle «répartition des tâches entre Confédération et cantons». La Confédération peut désormais imposer aux cantons des «concordats» à caractère obligatoire et contraignants ! Cette «régionalisation» remet en cause la souveraineté des Parlements cantonaux et les droits d'initiative et de référendum. Elle s'inscrit parfaitement dans la mise en place de «l'Europe des régions» qui déstructure les nations et démantèle les acquis codifiés dans des lois nationales.

suite en page 3

CONGRÈS DU PSS
MARS 2008

COMMENTAIRE

Projet de lettre ouverte aux candidat-e-s à la présidence du PSS (suite de la page 2)

De larges couches de la population subissent les conséquences de cette politique. À de nombreuses occasions, répondant à l'appel de l'USS et du PSS, le peuple s'est exprimé contre les lois de démantèlement et de régression sociale. Depuis les dernières élections fédérales, les travailleurs et les jeunes ont exprimé à de multiples reprises leur volonté de défendre leurs revendications et leurs acquis. Ainsi, 86'000 signatures ont été récoltées sur le référendum contre la 5e révision de l'AI. Une large mobilisation s'est engagée dans le secteur de la construction pour défendre la CCT nationale qui révèle au grand jour, si besoin était, les intentions du patro-

crètes de la politique du Conseil fédéral : contre la nouvelle offensive contre le monopole de la Poste, contre la remise en cause des assurances sociales (AVS, LPP...), pour la défense des conditions de travail, contre le dumping social et salarial, pour la défense des services publics... ? Oui, si le PSS veut se renforcer, il doit rappeler aux électeurs tout ce qu'il a pu obtenir en termes d'améliorations de leurs conditions de vie mais aussi les défendre en alliance avec les syndicats quand elles sont attaquées. C'est sur cette base, nous en sommes convaincus, que le parti pourra gagner la confiance de larges couches de travailleurs, de retraités et de jeu-

Les travailleuses & les travailleurs et la population démunie, ainsi que les classes moyennes qui s'appauvrissent année après année attendent de notre parti qu'il apporte des réponses concrètes à leurs problèmes.

nat favorable à la libre circulation des personnes et relance le débat sur l'extension de la libre circulation des personnes. C'est sur la base des revendications des travailleuses & des travailleurs, et non pas sur la base de l'adhésion à l'UE, qui est contradictoire avec ces revendications, que des milliers de travailleuses & travailleurs et de jeunes ont élu les candidates et les candidats du PS le 21 octobre. (...)

Ne devons-nous pas renouer avec une orientation qui, fondée sur les droits populaires et démocratiques arrachés dans ce pays, s'attache à prendre systématiquement la défense des plus démunis ? Ne devons-nous pas rompre avec une logique, celle de l'UE, qui met l'intérêt des « marchés » systématiquement au centre ? (...)

Dans l'immédiat, la discussion ne doit-elle pas se mener au sein du parti socialiste pour dégager les moyens de mobiliser contre les conséquences con-

nes qui se sont abstenus lors des dernières élections(...). Pour notre part nous estimons qu'il faut rompre avec l'orientation d'adhésion à l'Union européenne pour privilégier la collaboration entre les peuples et les travailleurs et leurs organisations d'Europe. ”

Premiers signataires :

Amélia Christinat, ex-conseillère nationale;

Martine Sümi, conseillère municipale ville de Genève, syndicaliste SIT;

Corinne Goehner Da Cruz, section Ville de Genève;

Albert Anor, enseignant, syndicaliste SSP;

Vincent Leggiero, mécanicien, président SEV-TPG;

Georges Meylan, employé Voirie, vice président SSP région Genève;

François Courvoisier, ex-député

Il faut opérer un tournant

C'est un fait, la transposition en Suisse des directives de l'Union européenne n'est pas à démontrer. Cependant, la Suisse qui n'en est pas membre effective en permanence sous l'autorité du Conseil fédéral un « clonage » de ces directives d'une telle ampleur que, bientôt il n'y aura pas de loi suisse importante qui ne soit un « clone » de directive de Bruxelles.

Or, les conséquences de cette « adaptation » sont réelles, elles ont des répercussions sur la démocratie. Elles sont destructrices. Voyons concrètement : les décisions du sommet de Barcelone déploient leurs effets sur le relèvement de l'âge de la retraite

Au Danemark, la retraite passe à 67 ans. En France, le conflit continue à propos des régimes spéciaux de retraite, en Italie celle-ci passe de 57 à 62 en moyenne, en Suède à 65 ans. A cela vient s'ajouter la baisse de la rémunération des pensions.

Ainsi, en 15 ans, depuis le traité de Maastricht l'UE a détruit l'Etat social en Europe au bénéfice des fonds de pension. Bien que n'étant pas membre de l'UE, la Suisse devra viser à atteindre l'âge de la retraite à 67 ans. L'assurance invalidité n'échappe pas à la casse sociale organisée par la « stratégie de Lisbonne ».

Au nom de la « protection sociale », il s'agit en fait d'augmenter la flexibilité du travail, appliquer la « flexicurité » chère à l'UE. Réalisons-nous que c'est la position du comité directeur du Parti, position contraire au vote du groupe parlementaire du PS ? N'est-ce pas cette division qui a permis aux bourgeois de remporter la votation populaire ? Nous sommes au cœur d'une alternative : soit le respect du mandat conforme à « la tradition ouvrière » ou soit à l'inverse, la voie ouverte à la destruction de l'AI au détriment de ses assurés.

Même alternative pour l'électricité. D'un côté, le PS déclarait le jour même de la victoire con-

tre la LME : « Il n'y aura pas de libéralisation du marché de l'électricité chez nous. Et dans un Etat de droit, une autorité ne saurait s'ériger au dessus du peuple souverain. Dès lors, il ne saurait être question d'imposer l'ouverture des réseaux. » Voici le mandat du peuple de septembre 2002. Mais cinq ans après, la LAPel ouvre le marché de l'électricité, elle ne préserve ni la sécurité de l'approvisionnement, ni les emplois, ni les services publics. Comme à EDF ou ailleurs dans l'UE, ce sont les exigences européennes qui sont brutalement imposées. En l'occurrence pour les services publics c'est une défaite sans combat. Pourtant, ne sommes-nous pas fondés à rappeler que le peuple et la classe ouvrière ont voté massivement contre l'EEE en 1992, et en 2001 contre l'initiative « Oui à l'Europe » ?

Il nous faut nous interroger : pourrions-nous opérer un tournant conforme à notre tradition ouvrière, dans la situation issue des défaites de Zurich et des élections fédérales ? Une orientation qui aborde les questions démocratiques, nos droits démocratiques, les référendums qui ont permis de porter en 2004 un double coup d'arrêt aux attaques du gouvernement, mais aussi contre les décisions de Bruxelles dont le relèvement de l'âge de la retraite des femmes... Pourtant, nous le savons tous : en cas d'adhésion à l'Union Européenne, nous perdrons sans conteste nos droits démocratiques. Dans tous les cas le gouvernement le dit lui-même « Le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale sont tenus dans le cadre de leurs compétences respectives, de respecter la primauté du droit communautaire. » Donc en bonne logique, est-ce que le Parti socialiste, les syndicats, pourront encore se saisir de tous les droits démocratiques de nos institutions ? Poser la question est y répondre.

Alexandre Anor
6 janvier 2008

Un spectre hante les bourgeois : la résistance du 6 décembre 1992 n'est pas défaite!

En 2009, la population sera amenée à se prononcer sur l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux pays membres de l'UE.

Or, personne ne peut nier que le refus des travailleurs va croissant face à la « voie bilatérale », qui apparaît de plus en plus clairement comme une offensive généralisée de déréglementation des relations de travail.

Renzo Ambrosetti, co-président de l'USS, s'exprime en ces termes lors de la conférence de presse qui s'est tenue le 8 janvier : « Notre pays va au-devant d'un débat difficile sur l'extension de la libre circulation des personnes avec l'UE, soit le maintien de ce régime. Lors de deux scrutins (en 2000 et en 2005), le peuple suisse a approuvé sur le principe la libre circulation des personnes – il l'a fait notamment suite aux mesures d'accompagnement négociées par les syndicats. La prochaine votation s'inscrit dans un contexte différent, chacun faisant désormais au quotidien l'expérience de l'ouverture du marché du travail, compte tenu des mesures de protection mises en place ».

Des « mesures d'accompagnement » alibi

Selon la documentation USS de la conférence de presse du 8 janvier, « les entreprises suisses sont (...) très peu contrôlées, surtout dans les secteurs des services personnels, des services aux ménages, de la culture, de la recherche et développement, de l'informatique, de l'industrie, etc. Dans ces branches, qui n'ont, sans exception aucune, pas de salaires minimaux et qui doivent être contrôlées par les cantons, la moyenne est d'environ une entreprise contrôlée sur cent. Autrement dit, la probabilité est d'un contrôle tous les siècles, bien que le pourcentage de la main-d'œuvre arrivée en 2006 en provenance de l'UE ait dépassé 5 pour cent

de l'emploi total dans certaines de ces branches ».

L'expérience du contenu concret de cette politique

Certes, on peut demander une intensification des contrôles. Mais les mesures d'accompagnement ne sont-elles pas un alibi ? Lorsque des contrôles sont effectués, ce qui est rare, comme on l'a vu, ils révèlent une pratique de dumping réelle. Pour que le dumping soit avéré, il doit être « abusif et répété », ce qui est une définition assez curieuse. Tout dumping ne doit-il pas être considéré comme abusif ?

Or malgré cette définition pour le moins incitative, il demeure que dans les secteurs dans lesquels une CCT de force obligatoire existe, le taux d'infraction s'élève en 2007 à pas moins de 24%. Un quart des entreprises contrôlées pratique le dumping !

L'USS demande donc pieusement que les infractions constatées débouchent non pas sur des avertissements, mais sur des amendes !

Les travailleurs font depuis des années l'expérience du contenu concret de cette politique. Doit-on s'étonner, dès lors, si le camp de la résistance

gagne du terrain ?

Quelle position du mouvement syndical ?

La question qui se pose est évidemment celle, cruciale, de la position que nos organisations syndicales adopteront lors de la campagne.

Paul Rechsteiner avertit le 8 janvier : « Nous sommes à la veille de la troisième ronde pour les accords bilatéraux conclus avec l'Union européenne (UE). En 2000 et en 2005, le peuple a dit clairement oui en votation populaire – en particulier parce que les syndicats ont soutenu les projets soumis au vote. Il ne faudrait toutefois pas en conclure que le troisième scrutin à venir (référendums sur l'élargissement des bilatérales à la Roumanie et à la Bulgarie et sept ans après le démarrage des accords) va passer comme une lettre à la poste ».

Quelques mois auparavant, en pleine mobilisation contre le non renouvellement de la CCT, Ambrosetti était plus explicite encore : « Il est temps de dire les choses comme elles sont. Sans fausse pudeur, les syndicats ont été la force politique déterminante du processus d'ouverture contrôlée à l'UE. Je tiens à le souligner :

sans l'accord des syndicats, le marché ouvert du travail – et donc les accords bilatéraux avec l'UE – ne se fera pas. (...) Beaucoup de travailleurs et de travailleuses craignent l'ouverture du marché suisse du travail. Avec raison, car une ouverture non contrôlée serait fatale à la structure des salaires édiflée au fil des ans. (...) Les syndicats font donc de gros efforts, depuis les années 90, pour vaincre le réflexe défensif répandu dans la main-d'œuvre indigène »

La discussion doit se poursuivre dans le mouvement ouvrier : Peut-on accepter, peut-on soutenir des mesures politiques dont le contenu est finalement la dégradation générale des conditions de travail pour toute la population ? Le patronat a reculé sur la question de la CCT du bâtiment, aussitôt après que l'USS eut exprimé ses réserves à soutenir l'extension de la libre circulation aux nouveaux pays membre si la CCT n'était pas reconduite. Bien. Mais que feront-ils lorsque cette échéance sera passée ? La discussion doit se mener pleinement, à tous les niveaux du mouvement ouvrier.

Max Robert

Les faits (voir commentaire ci-contre)

6 déc 1992: adhésion à l'EEE						
Electeurs	Votants	% Particip.	Oui	Non	% Oui	% Non
4'546'571	3'580'094	78.74%	1'762'872	1'786'708	49.70%	50.30%
8 juin 1997: UE, que le peuple décide						
Electeurs	Votants	% Particip.	Oui	Non	% Oui	% Non
4'614'860	1'635'564	35.44%	416'720	1'189'440	25.90%	74.10%
21 mai 2000 : accords bilatéraux						
Electeurs	Votants	% Particip.	Oui	Non	% Oui	% Non
4'664'565	2'253'284	48.30%	1'497'093	730'980	67.20%	32.80%
25 sept. 2005 Extension des accords bilatéraux et révision des mesures d'accompagnement						
Electeurs	Votants	% Particip.	Oui	Non	% Oui	% Non
4'852'658	2'634'131	54.51%	1'458'686	1'147'140	56.00%	44.00%

Les faits

A l'étude des résultats des votations (voir tableau ci-contre, qui concerne les résultats généraux, pour toute la Suisse), on s'aperçoit que, depuis 2000, le nombre net des partisans de « la voie bilatérale » est en diminution.

Les partisans perdent 38'000 voix entre 2000 et 2005. Les opposants, quant à eux, gagnent 416'000 voix dans la même période !

Par ailleurs, il faut relever que le nombre net des voix favorables à l'intégration n'a plus jamais été aussi élevé que lors du vote du 6 décembre 1991. La diminution est constante, malgré une progression démographique certaine dans la même période (le nombre des électeurs passe de 4.4 à 4.8 millions). La « voie bilatérale » a pu entrer en vigueur grâce à la progression de l'abstention. Si on en croit Renzo Ambrosetti quand il affirme que « les syndicats ont été la force politique déterminante du processus d'ouverture contrôlée à l'UE » - et il est raisonnable de le faire - cette abstention, qui représente 630'000 voix de moins en 2005 par rapport à 1991, est l'exact produit de l'influence de l'USS.

M R

Non à la privatisation de La Poste !

Nous savons que les lois adoptées par les Chambres fédérales sont systématiquement rédigées pour être en conformité avec la législation supranationale de l'Union européenne (UE).

Depuis 1995, date-charnière, à laquelle Adolf Ogi proposa la séparation de la poste et des télécommunications, en passant par 1998 date d'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur La Poste et des lois de privatisation des Télécoms-PTT, jusqu'à aujourd'hui, où le Conseil fédéral va mettre en consultation une nouvelle révision de la loi sur La Poste et sur son organisation, toutes les mesures et décisions prises l'ont été en respectant, au pied de la lettre, les idées maîtresses de la directive 97-67 de l'UE. Celle-ci stipule que : « les mesures visant à assurer une libération progressive (...) sont nécessaires pour (...) garantir la libre prestation de services dans le secteur postal ». Quant à la deuxième directive postale européenne de décembre 2002, elle établit pour la Suisse aussi, quand bien même nous ne sommes pas membres de l'UE, le calendrier, qui, par étapes successives, vise à supprimer en totalité le monopole postal d'ici janvier 2009.

Actuellement La Poste suisse continue à détenir 82% du marché et dans le secteur du courrier des lettres la part monte jusqu'à 89%. C'est dire si les multinationales sont pressées d'avoir les coudées franches pour s'accaparer les « parts de marché » !

C'est ce qui explique que le Conseil fédéral, qui ne s'en cache pas, veuille fixer les prochaines étapes de la « libéralisation » pour redéfinir le « service universel » et son financement, fixer le nouveau statut juridique de l'ex-régie fé-

On ne parle d'ailleurs plus d'une loi « sur La Poste » mais de « loi sur le marché postal », changement sémantique qui en dit long sur les intentions du gouvernement. Le Conseil fédéral veut donc modifier encore une fois la loi pour terminer de s'aligner sur la politique ultra-libérale de Bruxelles. Nous sommes convaincus que les élections pour le renouvellement des Chambres fédérales de cet automne seront primordiales si l'on veut éviter une privatisation de La Poste et de Swisscom.

Les multinationales sont pressées d'avoir les coudées franches pour s'accaparer les « parts de marché »

dérale et « réorganiser la régulation du marché ».

Concrètement, il faudra que les futures Chambres, issues des prochaines élections fédérales, tranchent sur le maintien ou non du monopole sur les lettres (jusqu'à 100gr. aujourd'hui) pour redéfinir l'étendue du service universel que celui-ci finance et le passage ou non au statut de société anonyme cotée en bourse...

C'est pourquoi, nous syndicalistes et travailleurs du secteur de La Poste, nous avons décidé de nous adresser à la direction du Parti socialiste pour lui dire que s'il entend défendre et sauvegarder le service public postal et des télécommunications il ne peut pas en même temps cautionner la politique de l'Union européenne qui va en sens contraire.

**Amélia Cristinat,
Albert Anor**

AI : après le tour de vis de la 5^e révision...attention à ce qui nous attend en matière de financement...

Le 1^{er} janvier est entrée en vigueur la 5^e révision de l'AI adoptée en juin dernier. Rappelons que l'objectif annoncé du Conseil fédéral, avant la votation, était de réduire d'un tiers le nombre des rentes versées. Donc, une rente n'interviendra, peut-être, qu'en dernier recours et après un véritable « parcours du combattant ». La révision permet d'économiser environ 500 millions de francs par an.

Non content d'avoir réduit et le montant des rentes (dont la suppression de la rente pour conjoint) et le nombre de personnes qui pourront en bénéficier, le Conseil fédéral est revenu à l'attaque pour « assainir les finances de l'AI » et a proposé une augmentation de la TVA de 0,8% en refusant

toute contribution spéciale de la Confédération – rigueur budgétaire oblige.

Dans la session des Chambres de décembre, les propositions semblent s'orienter vers une augmentation de 0,5% de la TVA (ou de 0,2% pour les secteurs non taxés à 7.6%), une limitation à 7 ans de cette mesure, une différenciation des fonds de compensation de l'AVS et de l'AI à l'avenir, et enfin un versement de 5 milliards provenant des caisses de l'AVS. La proposition socialiste d'assurer le financement de l'AI par une augmentation des cotisations salariales a été rejetée par les partis bourgeois.

M.F.

Le 16 décembre, la population du canton de Genève a approuvé les deux initiatives

«Energie - Eau: notre affaire - respect de la volonté populaire»

➤ Dans un article précédent (No 292 Supplément du 10 décembre 2007) nous avons décrit l'initiative cantonale constitutionnelle dont le but est d'assurer le monopole public des Services industriels genevois (SIG) en matière d'approvisionnement et de distribution d'eau et d'électricité.

En essayant de faire invalider l'initiative, tout d'abord par le Grand Conseil genevois, puis par le Tribunal fédéral, les libéraux se méfiaient du verdict populaire, et de leur point de vue, ils avaient bien raison: lors des votations du 16 décembre 2007, ils ont été battus. En effet, c'est par 76% et 59% des

voix que les volets Eau et Electricité ont été respectivement approuvés.

En votant deux fois OUI, le peuple a manifesté son soutien à ces deux services publics essentiels, ainsi qu'à la politique énergétique cantonale – dont une des caractéristiques essentielles est le renoncement à l'électricité nucléaire. Le volet de l'initiative concernant le monopole public des SIG en matière d'approvisionnement et de distribution d'eau vient combler un vide législatif patent, qui permettrait demain à n'importe quelle multinationale de venir demander une concession pour mettre le grappin sur ce qui deviendrait pour elle un éventuel «marché» lucratif à nos dépens.

Mais le volet électrique est aujourd'hui remis en cause par

certain, qui affirment qu'avec la nouvelle loi fédérale «ouvrant le marché» elle serait devenue sans objet ou inutile et qu'en la matière les citoyens-ne-s genevois n'auraient donc plus rien à dire. Au contraire, l'adoption de ce volet de notre initiative conserve son utilité puisque, outre le fait que l'entrée en vigueur des dispositions essentielles de la LApEl, concernant les seuls gros consommateurs, n'est prévue qu'à fin 2008, l'ouverture complète du «marché» prévue dans 5 ans, sera sujette au référendum facultatif.

On notera que le terme «monopole» - certes accolé à l'adjectif «public» - avait soulevé des inquiétudes dans les rangs mêmes des initiateurs: ces craintes se sont donc révélées

infondées.

On relèvera aussi que – est-ce par prescience au souvenir du rejet de la LME, ou simplement par lassitude – les opposants à ces deux initiatives n'ont absolument pas fait campagne. Seules étaient visibles les affiches des milieux qui soutenaient les deux volets de l'initiative.

Le processus de libéralisation-privatisation, sans cesse remis sur le métier afin de démanteler nos services publics, n'est pas une fatalité à sens unique: il peut et doit même être inversé. Le vote du 16 décembre dernier va dans ce sens, et c'est bien ainsi.

Eric Peytremann,
membre du comité
d'initiative

BRÈVES

Dans le marché libéralisé, les prix vont augmenter

Cité par *Le Temps* du 28 décembre dernier, Philippe Viridis, patron du Groupe E, entreprise fribourgo-neuchâtoise de production d'électricité, annonce le contenu réel de la libéralisation: la question est la suivante: «Comment faire comprendre à Monsieur Tout-le-monde que, malgré la libéralisation, les prix vont grimper? «C'est vrai que la clientèle attend une baisse alors que l'on vit une très forte hausse des prix sur le marché», admet Philippe Viridis. «Les prix de l'électricité en Suisse sont parmi les plus bas d'Europe. A court et moyen terme, c'est inéluctable: ils augmentent».

Sous le titre : « Le Parlement s'apprête à expulser les syndicats des Prud'hommes »

Le journal *l'Evénement* du 21.11.2007 nous apprend une nouvelle attaque frontale contre les travailleurs et leurs organisations. Le Conseil fédéral poursuit inexorablement sa politique de démantèlement social. Cette fois à travers la modification du Code de procédure civile, le gouvernement entend instaurer un monopole des avocats pour représenter les parties lors d'un procès civil.

L'USS rappelle que dans les procédures aux Tribunaux de Prud'hommes, les secrétaires syndicaux sont habilités à représenter les travailleurs. La réforme, de fait, obligerait un

grand nombre de plaignants à renoncer à une procédure devant les tribunaux faute de moyens financiers. La réforme de la justice, c'est également un grand thème de la politique de l'Union européenne, réforme qui nous l'avons vu dernièrement a conduit l'ensemble de la Magistrature en France à se mobiliser contre la politique du gouvernement Sarkozy: elle prévoit entre autre la fermeture de dizaines de tribunaux de Prud'hommes.

Ne sommes nous pas en droit de nous demander: une même politique au service des mêmes intérêts, ceux dictés par l'Union européenne!

IMPRESSUM

Editeur responsable:
Michel Gindrat

Comité de rédaction:
Alexandre Anor
Paul Bayard
Luc Deley
Daniel Hofer
Claude Iseli
Max Robert

Ont collaboré à ce numéro:
Amelia Cristinat
Marza Fiastrì
Albert Anor
Eric Peytremann

Rédaction et administration:
Union des cercles pour une politique ouvrière
Case postale 1
1211 Genève 28
CCP: 12-67458-3
Fax: 022-733 87 31
info@ucpo.ch
www.ucpo.ch

ENTENTE
INTERNATIONALE

À Lisbonne le 18 octobre 2007 le sommet des chefs d'Etat européens adopte un "nouveau" traité européen

► Dans la nuit du 18 au 19 octobre, les 27 chefs d'Etat et de gouvernement européens ont adopté un nouveau traité européen, dit « traité de Lisbonne ».

Un véritable déni de démocratie !

Ce nouveau traité reprend l'essentiel du projet de « Constitution » européenne rejeté le 29 mai 2005 par le peuple français, suivi des Hollandais. La veille, en France, débutait dans les transports et de nombreuses administrations et services publics un puissant mouvement de grève, plus massif encore dans les transports qu'en 1995, pour la défense des régimes de retraite dont l'Union européenne

exige la destruction.

Confrontés à cette résistance continue des travailleurs en France et dans toute l'Europe, le patronat, les gouvernements et les partisans du démantèlement social ont plus que jamais besoin de renforcer les institutions de l'Union européenne.

A l'inverse, la démocratie, la défense des conditions d'existence des travailleurs et des peuples d'Europe exigent d'en finir avec ce carcan. C'est le sens de l'appel de militants ouvriers, d'élus de toute l'Europe, qui organisent une conférence en février prochain avec le soutien de l'Entente européenne des travailleurs. De tous les pays d'Europe, de l'Est comme de l'Ouest, ils disent ensemble non au nouveau traité européen.

Le nouveau traité confirme tous les traités antérieurs (Rome, Maastricht, Amsterdam, Nice)

► Privatisation

Maintenu : l'article 14 (du traité de Maastricht-Amsterdam) sur le marché intérieur et la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux, au nom duquel ont été édictées toutes les directives européennes de privatisation des services publics (poste, télécoms, électricité, gaz, chemin de fer), transposées ensuite dans tous les pays européens.

► Interdiction des aides d'Etat

Maintenu : l'article 87 sur l'interdiction des aides d'Etat, qui rend illégales toutes les subventions à des services publics ou des entreprises, et par là même interdit toute (re)nationalisation.

► Asphyxie de tous les budgets publics et des dépenses sociales

Maintenu : l'article 104 sur les déficits publics excessifs, au nom duquel, dans toute l'Europe, les gouvernements ont asphyxié tous les budgets publics, diminué brutalement les dépenses de santé et augmenté l'âge de départ à la retraite.

Une ratification prévue au pas de charge

Le traité de Lisbonne doit être officiellement signé par les 27 chefs d'Etat et de gouvernement européens le 13 décembre prochain. Ensuite commencera le processus de ratification dans chacun des 27 pays. Concernant la France, Nicolas Sarkozy a déclaré dès la fin du sommet : « Je souhaite que cette ratification puisse avoir lieu dans les plus brefs délais possibles, c'est-à-dire au mois de décembre 2007. Je serais très heureux si la France pouvait être l'un des pays en Europe qui ratifie ce traité simplifié parmi les premiers, car, après avoir bloqué la Constitution (...), je ne verrais que des avantages à ce que la France montre l'exemple. »

« Le gouvernement prévoit de soumettre le texte dès le 14 décembre au Conseil constitutionnel, qui devra juger de sa conformité avec la Constitution, avant de le soumettre aux deux chambres du Parlement » (précision de l'AFP).

Un cadre encore plus antidémocratique

Le nouveau traité de Lisbonne renforce le caractère supranational et contraignant des institutions de l'Union euro-

péenne.

► Le président de l'Union européenne. Jusqu'à présent, la présidence de l'Union européenne était une présidence tournante, changeant tous les six mois. C'était en général le chef d'Etat ou de gouvernement du pays assurant la présidence. Désormais, « le Conseil européen élit son président à la majorité qualifiée pour une durée de deux ans et demi, renouvelable une fois. » Et le traité précise : « Le président du Conseil européen ne peut pas exercer de mandat national. » Il devra donc ne rendre de comptes qu'aux seules institutions de l'Union européenne.

► Le haut représentant pour les Affaires étrangères, dont le mandat « couvre tous les domaines de la politique étran-

gère. » Avec cette précision selon laquelle les Etats membres « respectent l'action de l'Union dans ce domaine ».

On imagine, au moment du déclenchement de la guerre en Irak, avec une majorité de chefs d'Etat approuvant Bush, ce qu'aurait signifié cette clause introduite par le traité de Lisbonne : l'obligation pour la France et l'Allemagne de parler d'une seule voix, celle de Blair, Aznar et Berlusconi.

► La personnalité juridique de l'Union européenne. Désormais, « l'Union a la personnalité juridique ». Ce qui, en clair, donne pouvoir à l'Union européenne de conclure des accords internationaux dans tous les domaines par-dessus la tête des Etats membres.

Corresp

2 et 3 février 2008 Conférence
européenne

Non au "nouveau" traité européen !

Abrogation de tous
les traités antérieurs

(Rome, Maastricht, Amsterdam, Nice)

voir page 8

2 et 3 février 2008 Conférence européenne

Non au "nouveau" traité européen !

Abrogation de tous les traités antérieurs

(Rome, Maastricht, Amsterdam, Nice)

Sur cette exigence, 252 militants et responsables de 16 pays d'Europe (voir les numéros 256 et 257 d'Informations internationales) ont appelé à une conférence européenne les 2 et 3 février 2008.

Voici un extrait de leur appel :

« Les 2 et 3 février prochains, se tiendra une conférence européenne des délégués des signataires de cet appel, afin d'aider à "sceller à l'échelle de chacun de nos pays comme à l'échelle de toute l'Europe, en un seul front, l'unité de tous les travailleurs et de leurs organisations pour reconquérir les prérogatives démocratiques fondant la souveraineté des peuples" et pour aider à "préserver l'existence de nos organisations syndicales". »

Délégation suisse

► *Quoique la Suisse ne soit pas membre de l'UE, le Conseil fédéral, dès la fin de l'année 1980, a mis au centre de sa politique l'adaptation autonome de la législation suisse à la politique de l'UE.*

Cette orientation conduit le Conseil fédéral chaque jour plus loin dans la voie de la déréglementation de toutes les relations sociales dans ce pays.

Les principales régies fédérales ont été démantelées en application des directives de Bruxelles, les relations de travail et les assurances sociales ont suivi le même chemin, l'instruction publique, la

santé, le secteur de l'énergie et de l'eau... rien ne semble devoir échapper à la fièvre de déréglementation accélérée impulsée de Bruxelles.

En Suisse comme dans tous les pays, les travailleurs cherchent la voie de la résistance contre la politique de déréglementation qui menace les bases mêmes de leur existence.

Une délégation représentative de syndicalistes et de militants ouvriers se rendra les 2 et 3 février aux côtés des délégations de tous les pays d'Europe pour chercher des solutions aux problèmes immenses posés par l'évolution de la situation en Europe et dans chacun des pays.

Red

•••••
 • Une souscription est ouverte pour contribuer à autofinancer cette délégation.
 • Nous invitons les travailleurs à financer et à mandater cette délégation.
 • Pour toute information:
 alexandre.anor@bluewin.ch ou info@ucpo.ch
 • Contributions financières au CCP n°12-67458-3 (UCPO),
 mention «conférence européenne»
 •••••

Portugal: offensive contre la démocratie

Un appel du Parti ouvrier d'unité socialiste

Le Tribunal constitutionnel portugais a envoyé, le 4 décembre 2007, une lettre à tous les partis politiques pour qu'ils prouvent l'existence de 5 000 adhérents, en leur donnant pour ce faire un délai de quatre-vingt-dix jours.

Au cas où ils ne le feraient pas, ils seront déclarés sans existence légale et verront leurs biens confisqués par l'Etat. Le Parti ouvrier d'unité socialiste (POUS, section portugaise de la IVe Internationale) a lancé un appel à tous les travailleurs, militants et jeunes : « C'est la démocratie qui est en danger !

Retrait de la loi antipartis ! Droit d'existence pour tous les partis politiques ! »

Est-ce un hasard si cette décision du Tribunal constitutionnel a été prise au moment où vient d'être signé le nouveau traité de l'Union européenne ?

Un traité qui est un attentat à la souveraineté nationale et au droit garanti par la Constitution de la République de donner au peuple le pouvoir de se prononcer sur son avenir.

Allons-nous accepter cela comme des situations de fait ?

Ils ont détruit la plus grande partie de notre pêche, de l'industrie, de l'agriculture et du commerce, en accord avec les intérêts des grandes multinationales. Ils nous enlèvent les services publics et les droits sociaux. Et maintenant, ils veulent aussi nous enlever la souveraineté politique en nous subordonnant à un ministre des Affaires étrangères nommé par l'Union européenne, tout en voulant procéder à la dissolution des partis politiques qui, d'ici début mars, n'auront pas présenté la preuve qu'ils comptent 5 000 adhérents?

voir ci-contre

VENEZUELA

Le non l'emporte au référendum sur la réforme constitutionnelle

La révolution vénézuélienne en danger

► *Le référendum qui a eu lieu le dimanche 2 décembre 2007 au Venezuela, convoqué par le président Chavez dans l'objectif de réformer la Constitution, a donné une majorité au non, que prônaient les opposants à Chavez soutenus par l'ambassade américaine. 4 379 392 électeurs se sont prononcés pour le oui et 4 504 354 pour le non, soit un écart de 124 962 électeurs. L'abstention a été de 44,11 %, très supérieure aux 25,3 % d'abstention lors de l'élection présidentielle de décembre 2006, où Chavez l'avait emporté par 63 % des voix.*

La politique que l'impérialisme américain et ses partisans mènent depuis des années pour déstabiliser le gouvernement Chavez a monté d'un cran ces derniers mois. Publiquement, le gouvernement américain, les multinationales qui siègent à Caracas, notamment d'origine espagnole, le roi d'Espagne et les médias internationaux, la majorité des médias privés vénézuéliens contrôlés par le capital international ont mené une campagne de dénigrement systématique du gouvernement Chavez, l'accusant d'être un dictateur et de préparer la fraude pour gagner le référendum. Une propagande haineuse contredite par la manière même dont s'est réalisé ce référendum, par la transparence des résultats, par la liberté totale de propagande et d'agitation. On notera que les

mêmes qui crient à la « dictature » au Venezuela ont reconnu la « légitimité » de Calderon au Mexique, élu grâce à la fraude. Mais l'offensive lancée pour déstabiliser le gouvernement n'est pas réductible à la propagande. L'impérialisme américain, notamment par le biais du gouvernement colombien, principal exportateur de produits de première nécessité, a organisé la pénurie de produits de consommation courante (campagne qui n'est pas sans rappeler la manière dont la CIA a aidé à préparer le coup d'Etat contre Allende au Chili, en 1973).

On peut ne pas partager toute la politique de Chavez, il reste néanmoins que la Constitution de 1999, défendue aujourd'hui par ceux qui la rejetaient à l'époque, consacre le

caractère public de PDVSA, la grande entreprise nationale pétrolière, colonne vertébrale de la nation.

Chavez est allé plus loin : il a obligé les multinationales du pétrole à s'intégrer dans des sociétés d'économie mixte où PDVSA était majoritaire.

Et surtout, ce gouvernement a utilisé une bonne partie des revenus pétroliers pour des dépenses sociales : l'école, la santé, les infrastructures, etc. Selon un récent rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), « la pauvreté a chuté au Venezuela de 31 % au cours des neuf années du gouvernement Chavez et "certains se demandent encore pourquoi Chavez reste populaire", ironise un fonctionnaire de la CEPAL » (Le Monde, 2 décembre 2007).

C'est un fait, la pauvreté a reculé au Venezuela, contrairement au Brésil sous le gouvernement Lula, qui suit à la lettre les injonctions du FMI, contrairement au Mexique sous le fraudeur Calderon, fidèle allié de Bush, et y compris dans les pays de l'Union européenne, où le nombre de pauvres ne cesse d'augmenter du fait de l'application du « déficit zéro » du traité de

Maastricht.

Pour l'impérialisme et tous ses défenseurs, il est insupportable qu'un gouvernement ose nationaliser ou renationaliser et investir des milliards de dollars pour satisfaire les besoins de la population au détriment des marchés financiers et des spéculateurs.

C'est insupportable, donc tout doit être fait pour l'abattre.

Sans aucun doute, la « victoire » de l'opposition va être exploitée pour tenter de remettre en cause tous les acquis de la révolution en cours au Venezuela, notamment la nationalisation du pétrole et les mesures de réforme agraire, la renationalisation d'entreprises auparavant privatisées comme dans la sidérurgie et d'autres secteurs, ainsi que les larges libertés à tous les niveaux conquises par le peuple vénézuélien.

Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est l'unité et la souveraineté de la nation vénézuélienne, et, face à cela, nous sommes inconditionnellement aux côtés de la nation vénézuélienne et de son gouvernement légitime, menacés par l'impérialisme et ses porte-parole.

Correspondant.

PORTUGAL

Se battre pour exiger le retrait de cette loi inique

► *Le POUS s'associe à tous ceux qui se battent pour exiger l'abrogation de cette loi des partis et la suspension de la décision du Tribunal constitutionnel ; dans le même processus, le POUS est engagé dans la bataille politique pour un référendum sur le traité de Lisbonne, pour le vote non et pour la construction de l'union des nations souveraines d'Europe.*

En assumant cette bataille politique pour la défense de tous les partis politiques et de la souveraineté de la nation por-

tugaise, le POUS ne fait que poursuivre le combat qui a toujours été le sien depuis 1979 — année de sa fondation —, le combat pour la défense de toutes les conquêtes de la révolution d'Avril, dont il est lui-même un produit.

Le POUS s'adresse à tous les partis politiques représentés à l'Assemblée de la République — en particulier au Parti socialiste, qui a la majorité absolue : cette loi, d'inspiration profondément salazariste, représente une menace pour tous les partis, sans exception, pour le régime des partis politiques, pour la démocratie. C'est le devoir de tous ceux

qui veulent se situer sur le terrain de la démocratie de demander l'abrogation de cette loi inique.

Travailleurs, syndicalistes et jeunes de tout le pays : soutenez le POUS !

Pour pouvoir poursuivre cette bataille de défense de la démocratie, pour l'abrogation de la loi des partis, nous avons besoin d'assurer la légalité du parti : c'est pourquoi nous vous lançons un appel pour que vous souteniez ce combat, en remplissant votre fiche d'inscription au POUS.

Lisbonne, 17 déc. 2007

En quinze jours, 500 travailleurs signent leur adhésion au POUS

Face à la mesure inique prise par le Tribunal constitutionnel d'exiger de tous les partis la présentation de 5 000 adhérents dans un délai de quatre vingt dix jours, les militants du POUS ont commencé à récolter des inscriptions parmi les travailleurs notamment à Lisbonne, dans la banlieue industrielle, à Marinha Grande et dans la région, où se concentre l'industrie verrière.

Manifestations dans tout le pays contre la déclaration unilatérale d'autonomie des oligarchies sécessionnistes de quatre départements

Mineurs, paysans, étudiants, le peuple bolivien se dresse pour défendre l'unité de la nation

► *De violents affrontements ont opposé à Santa Cruz, samedi 15 décembre, des milliers de paysans aux partisans de l'"autonomie", tandis que des manifestations de masse avaient lieu dans tout le pays pour dire non à la sécession des quatre départements de la Media Luna Tarija (sud), Pando et Beni (nord), Santa Cruz, totalisant à eux seuls 67 % du produit intérieur brut (PIB).*

La place principale de la commune de Santa Rosa de Sara, au nord de Santa Cruz, s'est transformée en champ de bataille opposant les « autonomistes », qui poussent à l'éclatement de la nation bolivienne, à un millier de paysans de la réserve forestière de Choré venus tenir un meeting pour la défense de l'unité de la nation et de la Constituante. « Nous voulions seulement organiser une marche jusqu'à la place centrale pour fêter l'adoption de la nouvelle Constitution politique de l'Etat et exprimer notre soutien au président Morales, mais les "civiques" (c'est ainsi que s'appellent les autonomistes — NDLR) nous ont agressés brutalement », explique un dirigeant paysan, René Ortiz, dans le quotidien *El Deber*, de Santa Cruz.

La police n'est parvenue à rétablir l'ordre qu'après quatre heures d'affrontements. « Nous sommes déjà autonomes », criaient les sécessionnistes. « Bolivie unie et souveraine », leur ont opposé les paysans.

C'est la décision unilatérale des quatre régions les plus riches de Bolivie d'entamer le processus d'autonomie qui a mis le feu aux poudres.

L'intolérable ingérence de l'Union européenne dans les

affaires du peuple bolivien

Se livrant à une incroyable ingérence dans des affaires qui relèvent du peuple bolivien et de lui seul, une délégation de l'Union européenne est allée rencontrer en premier les représentants des départements sécessionnistes, avant d'aller « exprimer au président bolivien les préoccupations de l'Union européenne au regard de la tension politique grandissante en Bolivie ». Ils prétendaient s'offrir comme « observateurs d'un dialogue éventuel entre les préfets (de régions autonomistes) et le président Evo Morales ».

Le lendemain, l'Assemblée autonomiste du département de Santa Cruz présentait officiellement son projet de "statut d'autonomie", qui prévoit une Assemblée législative avec des compétences étendues sur la distribution des terres — point clé du statut pour les grands propriétaires

terriens qui refusent que la terre soit distribuée aux paysans et aux Indiens qui en sont privés — et en matière d'impôts, notamment sur les hydrocarbures, principale richesse de la région (l'oligarchie refuse entre autres, bien entendu, que les bénéfices du pétrole et du gaz puissent servir à créer un fonds de solidarité sociale, comme vient de le décider le gouvernement Morales).

« Le prétexte de l'autonomie sert à diviser le pays, mais nous ne permettrons aucune division de la Bolivie », a averti le président Morales, répétant des propos tenus la veille, dans lesquels il disait compter "sur le peuple" pour garantir "l'unité du pays".

Des meetings pour s'opposer à ce coup de force des oligarchies, dont tout le monde sait qu'elles bénéficient du soutien de l'ambassade américaine (derrière laquelle court le petit

roquet de l'Union européenne), se sont tenus samedi. Avec les autres organisations populaires, la COB, les associations de quartiers..., la Confédération des peuples indigènes de Bolivie (Cidob) organisait ce même jour des meetings de masse dans tout le pays.

Le vice-président de la Cidob, Pero Nuni, a appelé "à prendre les dispositions pour résister partout à la décision des "civiques" et des autorités départementales de la Media Luna d'adopter et de mettre en application leur statut d'autonomie". « Nous n'accepterons jamais ce statut. Nous opposerons la plus ferme résistance aux mesures dictées par l'Assemblée provisoire autonomiste. Nous rejetons ce prétendu statut parce que ce n'est ni une loi ni une Constitution, mais seulement un chiffon de papier sans aucune valeur. »

Corresp.

DECLARATION DE LA CHISPA - LA PAZ, 17 DECEMBRE

Le moment est arrivé ! Dans les semaines à venir nous allons vivre une situation décisive pour l'avenir de la Bolivie

D'un côté les « civiques » de Santa Cruz ont crié « nous sommes autonomes enfin », samedi 15 décembre, et de l'autre à Santa Rosa sur la place de la ville (Santa Cruz) on réprimait des paysans qui s'étaient réunis pour soutenir le gouvernement contre les comités civiques. « Nous voulions seulement faire une marche sur la place pour fêter l'adoption et la mise en place de la nouvelle Constitution Politique de l'Etat et exprimer notre soutien à notre président Evo Morales, mais les civiques nous ont brutalement agressés », a déclaré le dirigeant paysan René Ortiz. Voilà l'autonomie qu'ils veulent pour Santa Cruz !

De la même manière, à La Paz s'est tenu un rassemblement de milliers de paysans, de mineurs de Caracoles, Huanuni et des organisations de jeunesse en soutien à la nouvelle Constitution Politique de l'Etat et au gouvernement, et qui ont principalement exprimé qu'ils ne permettraient pas la division de la Bolivie.

Les agents de l'impérialisme recherchent l'affrontement et la division entre les boliviens, ils

n'auront de cesse qu'ils n'atteignent leurs objectifs.

Le peuple doit sortir dans la rue pour défendre l'unité du pays face aux annonces de division que veulent les oligarchies.

Dans ce contexte, nous nous félicitons de la mobilisation convoquée le 6 décembre par la Centrale Ouvrière Bolivienne dans une grande partie des départements du pays, en défense du processus révolutionnaire face aux attaques constantes des oligarchies qui essaient de détruire la Bolivie par la mise en place de l'autonomie. C'est un pas décisif pour rassembler la force du mouvement ouvrier et populaire.

La tâche urgente de la Centrale Ouvrière Bolivienne est d'appeler au plus large Front Unique Anti-impérialiste, d'appeler le gouvernement, les Constituants et tous les secteurs qui se revendiquent de la défense des intérêts des Boliviens et de l'agenda d'octobre, à ce que nous combattons ensemble pour en finir avec les oligarchies matérialisées dans les comités civiques et les préfectures.

Tous ensemble contre les oligarchies servant l'impérialisme (...)

PAKISTAN

Au lendemain de l'assassinat de Benhazir Butho, quelle est la situation au Pakistan ?

► Les militants qui, au Pakistan, participent aux activités de l'Entente internationale ont souhaité qu'une revue de presse sur la situation au Pakistan soit publiée dans le bulletin de l'Entente. Nous reproduisons la revue de presse que le journal du Parti des travailleurs de France, *Informations ouvrières*, publie cette semaine.

Le jeudi 27 décembre, à moins de quinze jours d'élections générales, Benazir Bhutto, dirigeante de l'un des principaux partis politiques du Pakistan, est assassinée à l'issue d'un meeting électoral. A l'échelle internationale,

tous les médias concourent pour parler de risques de chaos, d'éclatement du pays. Tous les gouvernements stigmatisent l'attentat. Les premières images arrivent sur les écrans de télévision : images de colère, d'indignation.

Vendredi 28 décembre, on apprend que l'armée et la police sont autorisées à « tirer à vue » sur les manifestants.

Qu'est-ce qui met ainsi le pays « au bord de l'implosion », comme le titre *Le Figaro* (31 décembre 2007) ?

Le titre du quotidien *Les Echos* donne le ton : « L'assassinat de Benazir Bhutto frappe une région stratégique. » Il est d'abord question de la place du Pakistan, de son rôle dans la « guerre contre le terrorisme », des

conséquences d'une déstabilisation de la région.

Mais avant d'en venir à la manière dont la presse française et internationale juge l'événement, n'oublions pas d'abord la signification de cet attentat pour les millions de Pakistanais, d'ouvriers, de paysans, d'intellectuels, d'avocats et de juristes qui, depuis des semaines, ont combattu pour leurs droits, bravant l'état d'urgence, faisant entendre leurs revendications politiques et sociales.

C'est cette voix du peuple pakistanais que fait entendre la déclaration de l'APTUF, rendue publique dans les heures qui ont suivi l'assassinat, et que nous reproduisons en page 8 : « Notre peuple est frappé de stupeur. Une fois encore, la violence, la

mort frappent notre pays... Le peuple pakistanais veut la paix. »

La Maison-Blanche a répété, après l'attentat, que Moucharraf était un « allié proche ».

Celui-ci s'est adressé à la nation pour dénoncer l'agression perpétrée contre Benazir Bhutto comme « l'œuvre des terroristes avec lesquels nous sommes en guerre ». Ce que le peuple du Pakistan a affirmé ces dernières semaines, c'est qu'il voulait vivre, qu'il voulait la paix et la démocratie.

D'où vient le chaos qui le menace aujourd'hui ?

La politique américaine

Le 23 décembre, une dépêche

suite en page 12

ABONNEZ-VOUS!

Je choisis la formule suivante

- Abonnement** au *Journal* de l'UCPO: 30.- / 50.- / ... *
10 numéros (pli fermé)
- Abonnement combiné** au *Journal* de l'UCPO et à *Informations Internationales*:
50.- / 80.- / ... *
10 numéros (pli fermé) et envoi bi-mensuel d'*Informations Internationales* par courrier électronique
- Adhésion** comme membre souscripteur avec abonnement au *Journal* de l'UCPO
et à *Informations Internationales*: à 100.- / 150.- / 200.- / ... *
10 numéros (pli fermé) et envoi bi-mensuel d'*Informations Internationales* par courrier électronique
- Je verse ma contribution en une fois / par semestre / par trimestre / par mois *

Nom, prénom.....

Adresse.....

Email.....

NPA, Localité.....

Date..... Signature.....

* soulignez ce qui convient

Talon à envoyer à: UCPO, case postale 1, 1211 Genève 28

Versements: CCP 12-67458-3



Au lendemain de l'assassinat de Benhazir Butho, quelle est la situation au Pakistan ?

suite de la page 11

de l'AFP citait Condoleezza Rice, ministre des Affaires étrangères (secrétaire d'Etat) de Bush : « Moucharraf a été et reste un bon allié. » La dépêche ajoutait qu'à ce titre "Washington a versé 10 milliards de dollars d'aide au Pakistan pour lutter contre Al-Qaïda et les talibans dans l'Afghanistan voisin". Ce que répète l'International Herald Tribune (28 décembre) : "L'administration Bush a soutenu le régime antidémocratique de Moucharraf, utilisant le pays comme un rempart contre Al-Qaïda dans l'Afghanistan voisin et de plus en plus au Pakistan même."

Moucharraf, pour sa part, rappelle dans ses Mémoires que c'est le "revolver sur la tempe" qu'il a accepté d'engager pleinement le Pakistan dans la guerre "contre le terrorisme" menée par l'administration Bush.

Guerre sans fin qui est, comme on le voit, une guerre de terreur contre les peuples : le Pakistan après l'exemple de l'Irak, comme celui de l'Afghanistan, l'illustre tragiquement.

La politique américaine conduit en effet à ce que la guerre d'Afghanistan débouche largement au Pakistan, comme le souligne l'International Herald Tribune, aboutissant à une dislocation du pays, l'armée pakistanaise étant amenée à livrer de véritables batailles au Baluchistan, au Warzistan, dans les zones frontalières avec l'Afghanistan, et même dans le centre du pays, dans la province du Swat (région que, d'ailleurs, des cartes des forces armées américaines signalaient comme devant devenir « indépendantes » dans le cadre du Grand Moyen-Orient).

L'argument de la « guerre antiterroriste » cache encore une fois des intérêts matériels et financiers très précis. « Les

vastes réserves pakistanaises de gaz et de pétrole sont pour la plupart localisées dans la province du Baluchistan » (1), signale le professeur Chossudovsky, dans un article publié le 30 décembre 2007 par l'Institut Global Research sous le titre « Déstabilisation du Pakistan ». « De même les corridors de pipelines (qui traversent cette région) sont considérés comme stratégiques par l'alliance américano-britannique. »

Le chaos qui menace aujourd'hui le Pakistan est donc largement « made in America ».

Quel rôle les Etats-Unis voulaient-ils voir jouer à Benazir Bhutto ? Le Financial Times (28 décembre) écrit qu'avec la disparition de Benazir Bhutto, « les Etats-Unis se trouvent privés de leur meilleur espoir d'édifier une façade civile pour le régime impopulaire de Pervez Moucharraf ». Ce que Le Monde (29 décembre) explicite dans les termes suivants : « Ils (les Etats-Unis) avaient négocié un partage du pouvoir entre M. Moucharraf, ex-dictateur militaire, et Benazir Bhutto. Elle aurait pu apporter un vernis démocratique à une alliance dont la principale tâche, vue de Washington, aurait été de lutter contre l'islamisme armé. »

Et maintenant ?

La situation qui règne dans tout le pays, les manifestations de protestation contre l'assassinat de Benazir Bhutto montrent que la colère des masses se tourne contre le gouvernement. Le gouvernement, pour sa part, dénonce « Al-Qaïda ». Mais le même article cite un politologue pakistanaise, qui déclare : « En dernière instance, c'est le gouvernement qui est responsable. Je ne pense pas que la population acceptera la thèse de la culpabilité des terroristes. » Puis il ajoute : « L'assassinat oblige à porter l'attention sur les servi-

ces de sécurité militaires, que Benazir Bhutto avait accusés depuis longtemps. »

Dans ces conditions, les élections prévues pour le 8 janvier auront-elles lieu ?

Dans un premier temps, Nawaz Sharif, dirigeant du second grand parti d'opposition, a appelé au boycott en déclarant : « Si le gouvernement maintient la date des élections, cela nous mènera sur le chemin de l'auto-destruction, pas seulement celle du gouvernement, mais aussi du pays. »

Depuis, Condoleezza Rice, secrétaire d'Etat du gouvernement Bush, a appelé les dirigeants du parti de Bhutto (PPP) pour leur demander de ne pas boycotter les élections.

Réunie, la direction du PPP a alors annoncé qu'elle participerait aux élections et réclamé le maintien de la date du 8 janvier. Nawaz Sharif s'est rallié à cette position.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a fait savoir en même temps que « l'administration américaine était en dialogue avec Ashfa Kiyani, le successeur de Moucharraf à la tête des armées, en tant que garant de la sécurité ».

A ce sujet, le Guardian (29 décembre) rappelle que Kiyani, ancien patron des services secrets, « a des liens étroits avec Washington et que son engagement pro-américain a été renforcé par son attitude agressive à l'égard des extrémistes religieux au Warzistan et dans le Swat. Si Washington décide en définitive que Moucharraf n'est plus fiable, l'administration américaine sait à qui s'adresser. »

Les réserves estimées de gaz pakistanaise s'élèvent à 25,1 milliards de pieds cubiques (Tcf), dont 19 milliards sont situés dans la province du Baluchistan, l'une de celles où se concentrent les opérations militaires "antiterroristes".

• Declaration d'urgence de l'aptuf

• Le peuple pakistanais veut la paix

- Ce 27 décembre 2007, notre peuple est frappé de stupeur.
- Une fois encore, la violence, la mort frappe notre pays. Le peuple pakistanais, toutes ses composantes, veulent la paix, veulent pouvoir vivre sans violence, sans guerre.
- Aujourd'hui la violence a frappé. L'assassinat de Benazir Bhutto, alors que s'ouvrait la campagne électorale, est un coup brutal contre la démocratie, contre la paix, contre la souveraineté nationale. Cette violence ne vient pas du peuple pakistanais.
- Dans ces heures graves, nous affirmons plus que jamais : la solution ne peut se trouver qu'au Pakistan, dans le peuple pakistanais lui-même, uni dans l'ensemble de ses composantes. L'APTUF, qui n'a eu de cesse d'appeler à l'action unie pour la paix, rejette la violence, rejette toute intervention extérieure au pays.
- Ceux qui commandent ces attentats poursuivent des objectifs qui sont étrangers au peuple pakistanais, à son bien-être, à sa souveraineté. Le peuple pakistanais veut la paix.
- Ceux qui jettent notre pays dans le chaos et la confrontation développent une logique de guerre dans notre pays et dans la région. Le peuple pakistanais veut la paix.
- Nous appelons toutes les composantes du peuple pakistanais à s'unir pour trouver ensemble les moyens qui, dans le respect de la démocratie, permettront de trouver la voie de la paix et de la préservation du pays.

• Lahore, le 27 décembre 2007